

par Jean-Marc DELABRE

Le 26 août 1664 est une date essentielle dans la vie de Robert Arnauld d'Andilly, comme dans l'histoire de Port-Royal (1). Ce jour-là, en effet, a lieu le transfert de douze des religieuses du monastère de Paris dans d'autres couvents, scène qui a inspiré sa pièce *Port-Royal* (2) à Henry de Montherlant.

Au nombre des religieuses exclues, on note la présence de la sœur d'Arnauld d'Andilly, la Mère Agnès, et de trois de ses filles, dont l'une, Angélique de Saint-Jean, a prévenu son père de l'opération qui se prépare. Le jour dit, d'Andilly est présent au faubourg Saint-Jacques, où il accueille l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe. L'aîné des Arnauld donne libre cours à son tempérament véhément : il prend à témoin la foule qui s'est assemblée, puis accompagne cérémonieusement chaque religieuse au carrosse qui doit l'emmener.

Le récit de l'esclandre ne peut manquer d'arriver aux oreilles du roi, et, malgré le respect dû à un vieux serviteur de l'État, malgré l'intercession de ses amies, la princesse de Guémené, Madame de Longueville, Madame de Sablé, Arnauld d'Andilly se voit intimer l'ordre, quelques jours plus tard, par une lettre de cachet, de se retirer sur ses terres de Pomponne. Il quitte donc Port-Royal des Champs, où il séjournait depuis 1646. Le voilà rendu, par force, au monde. Sans doute a-t-il vu dans cet événement un signe du Ciel, qu'il était attentif à déceler et à interpréter. Le fait est qu'il prend une série de décisions qui semblent marquées par la même intention : laisser une image de lui-même à la postérité. Il fait d'abord peindre son portrait par Philippe de Champaigne, portrait où, drapé de noir, il serre dans sa main son brevet de Conseiller du roi, octroyé en 1618. Ensuite, il rédige ses *Mémoires*, qui seront publiés par l'abbé Goujet en 1734 (3). Enfin, il entreprend de donner son chef-

d'œuvre de traducteur. Mais comme la notoriété d'une traduction dépend plus largement encore de celle du texte traduit que de ses qualités propres, d'Andilly choisit l'œuvre avec attention. En outre, sa dévotion sincère l'amène à écarter certaines œuvres profanes, voire même sacrées : il renonça jadis à traduire Cassien, parce qu'il s'agissait d'un auteur semi-pélagien, et lui préféra saint Jean Climaque, en 1652 (4).

L'œuvre de l'historien Flavius Josèphe semble réunir toutes les conditions, bien qu'il s'agisse d'un auteur de religion judaïque : sa diffusion est très large à cette époque et son interprétation chrétienne la rend inattaquable.

I – FLAVIUS JOSÈPHE AU XVII^e SIÈCLE

L'Histoire des juifs et *La Guerre des Juifs* sont, après la Bible, les livres parmi les plus répandus au XVII^e siècle. On peut se demander ce qui pouvait justifier la présence d'un auteur judaïque dans les bibliothèques des lettrés du siècle. C'est que, très vite, dès les premiers siècles de la chrétienté, Josèphe a été interprété dans une perspective théologique chrétienne : la destruction de Jérusalem en 70 ne peut se comprendre que comme un châtement du peuple qui refusa de reconnaître le Messie et le crucifia. C'est dans cette tradition que s'inscrit Arnauld d'Andilly lorsqu'il écrit dans l'Avertissement à *La Guerre des Juifs* : « Le sang de son Fils répandu par le plus horrible de tous les crimes a été la seule véritable cause de la ruine de cette malheureuse ville » (5). On voit se dessiner ici une conception de l'histoire où le principe d'action est Dieu; conception chrétienne, mais judaïque aussi bien, où la Providence joue le rôle essentiel. Deux stances d'Arnauld d'Andilly, publiées en 1642 dans le recueil des *Stances sur diverses vérités chrétiennes* (6), illustrent cette perception de l'avènement historique comme concourant à l'avènement du règne de Dieu. Le mal est conçu comme un châtement divin infligé à l'homme pécheur : la guerre, « le grand chastiment », « la famine, la peste et ces foudres divers » (7) concourent donc, dans le dessein de Dieu, à l'établissement de son Royaume, et ce, par la douleur, tant collective qu'individuelle :

Souffre pour le fléchir : tu ne verras jamais
Sans voir de tes péchez triompher sa justice
La clémence paroistre et te rendre la Paix (8).

Les péchés personnels sont ici associés aux « crimes des empires ». Le titre de la strophe condense d'ailleurs l'idée : « On ne peut espérer la Paix, que la justice de Dieu ne soit accomplie ». Dieu gouverne donc tout par « la sainte Providence », le monde, comme l'Histoire :

Les machines des cieux reconnaissent ses lois :
C'est elle qui soutient le sceptre des grands Rois
Et l'arrache des mains des injustes monarques (9).

Cependant l'homme est incapable de saisir le dessein divin, tout au plus peut-il, parfois, interpréter des signes ; on reconnaît là l'argumentation de saint Augustin (10) :

C'est l'œil de l'Éternel dont le puissant regard
Perce tout l'univers et nous donne des marques
Que luy seul le gouverne, et non pas le hazard (11).

L'histoire de Josèphe constitue une de ces marques : sa survie miraculeuse au siège de Jotapata, sa prédiction au sujet de la promotion impériale de Vespasien, sa vocation d'historien, autant de signes qui le désignent comme prédestiné à témoigner malgré lui de la vérité de l'Évangile et du châtement infligé par Dieu aux juifs. « C'est ce qui montre que l'on doit donner un tout autre rang à cet historien qu'à tous les autres, puisqu'il paraît que Dieu a jeté les yeux sur lui pour le faire servir au plus grand des desseins » (12).

L'édification est au cœur de la démarche littéraire d'Arnauld d'Andilly, tant dans ses poésies que dans ses traductions ou paraphrases. Sa correspondance même prend très souvent le tour d'une réflexion morale et chrétienne. On se souvient, enfin, qu'il reprocha à Chapelain de n'avoir pas inséré dans son poème épique *La Pucelle* « assés de belles sentences morales, chrétiennes et politiques » (13).

La guerre contre les Romains, qui s'achève par la destruction de Jérusalem et du Temple et par la chute de Massada, la survie de Josèphe à Jotapata et son témoignage sont autant de signes, nous l'avons vu, d'un dessein de Dieu. Ces événements apparaissent comme la réalisation de la prophétie de Jésus telle qu'elle est relatée par Marc : « Comme Jésus s'en allait du Temple, un de ses disciples lui dit : "Maître, regarde : quelles pierres ! Quelles constructions !" Jésus lui dit : "Tu vois ces grandes constructions ? Il ne restera pas pierre sur pierre ; tout sera détruit" » (14).

L'œuvre de Josèphe est donc une histoire « après l'Écriture Sainte préférable à toutes les autres histoires » (15), selon son traducteur de Port-Royal. Mais ce témoignage, à la fois historique et apologétique, d'Andilly l'a-t-il « rendu » avec une scrupuleuse exactitude, ou bien, selon les usages du siècle, et les siens tout particulièrement, l'a-t-il accommodé au goût du jour dans l'esprit des « Belles Infidèles » ?

II – ARNAULD D'ANDILLY TRADUCTEUR DE JOSÈPHE

Flavius Josèphe a été abondamment traduit en Europe. Deux versions sont en vigueur au XVII^e siècle : la traduction latine de Sigismond Gelenius et la traduction française de Génébrard, datée de 1578 (16). Bien que la page de titre des *Antiquitez judaïques* porte la mention « Traduit sur le grec », il semble qu'Arnauld d'Andilly, piètre helléniste, se soit plus volontiers basé sur le texte latin de Gelenius pour sa traduction.

D'Andilly voulait, nous l'avons vu, donner, avec cette traduction de Josèphe, son chef-d'œuvre de traducteur, sa grande œuvre devant la postérité. Il s'employa donc à créer un mythe autour de cette traduction, et ce, dès avant la parution. Ainsi, lors d'une visite que Richelet lui fait à Pomponne, et alors que la conversation gravite autour de la littérature, d'Andilly demande à son visiteur combien de fois le grand traducteur Perrot d'Ablancourt corrigeait ses travaux : « six fois », répond Richelet. « Et moi, réplique d'Andilly, j'ai refait dix fois l'*Histoire* de Josèphe. J'en ai châtié le style avec soin, et l'ai beaucoup plus coupé que celui de mes autres œuvres ». Par ailleurs Valentin Conrart louait d'Andilly d'avoir renouvelé le style de ses écrits (17), dans une lettre d'avril 1668, année de la publication de *La Guerre des Juifs*.

Ensuite, il assure la promotion de l'ouvrage par de nombreux envois. A Chapelain, par exemple, qui le remercie, dans une lettre du 30 juillet 1667, de son « magnifique présent » et le félicite pour « l'illustre travail » accompli (18). A son fils, Simon de Pomponne, ambassadeur en Suède, qui reçoit la traduction à Stockholm et en remercie son père le 26 juillet : « En récompense, j'ai lu vostre Josèphe, et n'ayant pas grande occupation pour cet ordinaire, j'ai eu le temps d'en lire beaucoup en divers endroits et sans suite, pour mieux voir quel il serait partout et je l'ai toujours trouvé d'une égale beauté. J'ai parcouru les derniers livres que je n'avais pas eu le

loisir de voir, que j'ai trouvés admirablement beaux. Il ne vous reste plus qu'à finir *La Guerre des Juifs* pour la rendre en toute manière un ouvrage achevé. C'est un chef-d'œuvre d'impression et une chose si agréable que les vignettes » (19). Le roi lui-même reçoit le Josèphe en présent en 1668 et il y fait allusion lorsque d'Andilly est reçu à la Cour trois ans plus tard à l'occasion de la nomination de son fils Pomponne au poste de secrétaire d'État aux Affaires étrangères. D'Andilly a relaté ce voyage à Versailles : « Sa Majesté me dit ensuite, d'une manière dont je ne saurois assez bien exprimer quelle fut la grâce et la délicatesse, ces propres paroles :

Au reste, j'ay un avis à vous donner qui vous est fort important. Il regarde vostre conscience et je croy mesme qu'il pourroit y avoir sujet de vous en confesser; c'est que vous avez marqué dans l'*Histoire* de Josèphe que vous aviez quatre-vingts ans; et je doute que l'on puisse sans vanité faire voir que l'on est capable à cet âge de faire un si grand et si bel ouvrage » (20).

Le roi sait très bien par où flatter la vanité d'auteur de son hôte, et l'allusion montre que le Josèphe est encore dans les esprits. A la mort d'Arnauld d'Andilly, survenue en 1674, son amie Madame de Sévigné éprouve le besoin de relire son œuvre, et c'est *la Guerre des Juifs* qu'elle choisit, comme le montrent ses admonestations à Madame de Grignan, dans deux lettres des 3 et 6 novembre 1675 : « Ce serait une honte dont vous ne pourriez vous laver que de ne pas finir Josèphe [...] ! Voyez le siège de Jérusalem et de Jotapat, tout est beau, tout est grand, cette lecture est magnifique » (21). On remarque, dans tous ces témoignages, la constante allusion à la beauté de l'ouvrage. Nous sommes ici entre mondains. Les avis des doctes sont plus nuancés. Celui de Pierre Le Moyne, par exemple, à qui Port-Royal demanda de signaler d'éventuelles erreurs de traduction et qui « s'en excusa de crainte d'en marquer trop » (22). La méfiance de ses propres amis constitue d'ailleurs une forme de réserve. A l'hôtel de Liancourt même, où d'Andilly est un familier respecté, on n'est pas toujours indulgent : « M. d'Andelle fait bien des fautes dans les œuvres qu'on ne lui a pas corrigées parce qu'il n'entend pas les belles lettres assez » (23). « M. d'Andelle a beaucoup écrit, et peut-estre trop. Il n'est pas toujours exact dans ses traductions et dans sa *Vie des Pères* [...] Celle des *Confessions* de Saint Augustin n'est pas exempte de fautes » (24). Ces remarques peu amènes semblent émaner de Pierre Lombert. Elles épargnent cependant le Josèphe, dans la bouche d'un autre familier de l'hôtel :

« M. d'Andilly n'est pas fort pur. Sa *Vie des Pères*, son Josèphe sont pourtant bons » (25). Les avis divergeaient donc, semble-t-il.

Louis Moreri, dans son dictionnaire, souligne que « Le Clerc, Lengler et Dom Ceillier conviennent qu'elle est plus estimée pour l'élégance que pour la fidélité » (26). Une remarque de Sainte-Beuve va dans le même sens : « La plus considérable et la plus estimée de ces traductions est celle de l'historien Josèphe [...]. On l'a loué d'avoir rendu à Josèphe toutes ses grâces ; ne lui en a-t-il pas prêté ? Il semblerait qu'en voulant être élégant, il n'aurait pas toujours été fidèle » (27). Enfin, plus près de nous, Théodore Reinach, le traducteur de 1912, dont la traduction succéda à celle d'Arnauld d'Andilly si l'on excepte les actualisations de Gillet en 1756 et de Buchon en 1836, trouve la traduction d'Arnauld d'Andilly « plus infidèle que belle ».

Arnauld d'Andilly est resté, quoi qu'il en ait, un mondain. Sa carrière politique, tôt commencée, l'a conduit à fréquenter la Cour, dans l'entourage de Marie de Médicis, puis les salons les plus illustres, l'hôtel de Rambouillet ou celui de M^{lle} de Scudéry. Même retiré à Port-Royal, d'Andilly a conservé les valeurs esthétiques, le goût, les préjugés de ses amis mondains, qu'il ne cessa d'ailleurs jamais de voir. Le but premier d'une œuvre est de plaire, et ce souci d'élégance est devenu chez lui comme une seconde nature. C'est donc de bonne foi qu'Arnauld d'Andilly s'efforce à davantage de littéralité, à la demande de ses amis Barcos ou Sacy. Il se pose même en champion de la fidélité, contre Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac, avec Madame de Sablé pour juge. Il n'en reste pas moins vrai que, bien malgré lui, ses traductions restent de « belles infidèles » (28). Les principes de traduction qu'il a mis par écrit dans ses *Remarques sur la traduction* ne peuvent d'ailleurs que conduire à des écarts avec l'original. Le mot « beauté » y apparaît seize fois, contre une seule pour « fidélité ». La théorie des compensations, « rendre beauté pour beauté, et figure pour figure » (29), laisse la porte ouverte à des digressions dont on chercherait vainement la source dans le texte à traduire.

En ce qui concerne « le style coupé » (30) qui s'impose en fin de siècle et auquel d'Andilly prétend s'être converti, son emploi n'est guère perceptible. La phrase reste longue, solidement construite avec force subordinations : une phrase comme celle-ci est très représentative du style de *La Guerre des juifs* :

Les maux dont Jérusalem estoit affligée augmentant toujours, la

feur des factieux augmentoit aussi, parce que la famine estoit si grande que leurs voleries n'empeschoient pas qu'ils ne se trouvassent enveloppez dans cette misère générale qui avoit déjà consumé une grande partie du peuple et qui réduisoit à la dernière extrémité ce qui en restoit.

La résistance des habitants de Jérusalem, au chapitre II, est ainsi traduite :

Ils [les Romains] voyaient leurs travaux emportez de force, leurs machines inutiles contre des murs d'une épaisseur si extraordinaire, le désavantage qu'ils avoient eu en plusieurs combats, et ne croyaient pas qu'il fust possible de vaincre des gens que ny leurs divisions, ny la guerre, ny la famine non seulement n'estoient pas capables d'étonner, mais qui par une intrépidité inconcevable s'élevoient au-dessus de tant de maux et devenoient toujours plus audacieux (31).

On retrouve le développement de la phrase, proche de l'esthétique de Balzac, et la régularité donnée par les groupes ternaires : « Ils voyaient leurs travaux [...] leurs machines [...] le désavantage », et plus loin : « des gens que ny leurs divisions, ny la guerre, ny la famine ».

On voit donc Arnauld d'Andilly soumis à des exigences, à des influences souvent contradictoires. Il oscille entre la phrase ample, charpentée parfois avec lourdeur, dans l'esprit de l'esthétique de la première moitié du siècle, agrémentée de figures et de procédés empruntés à la rhétorique, la phrase de Port-Royal, moins imagée, et la phrase plus elliptique selon la mode du temps.

Ce souci de « plaire au siècle », de faire œuvre agréable et élégante, son propre tempérament d'écrivain, ses conceptions théoriques, exprimées dans les *Remarques sur la traduction*, ne prédisposaient pas d'Andilly à donner de Josèphe une traduction très fidèle. Il reste, malgré de sincères efforts pour répondre aux vœux stylistiques de ses amis de Port-Royal, un écrivain mondain, façonné par une longue fréquentation de la Cour et des ruelles.

*

* *

Malgré ces réserves touchant, pour l'essentiel, à la fidélité, la traduction a connu un réel succès de librairie. La première édition des *Antiquitez judaïques*, chez Pierre le Petit, est datée de 1667, avec

un achevé d'imprimer du 23 décembre 1666, in-folio. Le second volume, *La Guerre des Juifs*, paraît en 1668. On relève une quatrième édition, toujours chez Pierre le Petit, dès 1672, cinq volumes in-12°. On peut citer aussi des éditions à Bruxelles, en 1676, cinq volumes in-8°, à Amsterdam chez Westein, en 1681, puis en 1697, cinq volumes en in-12°, à Paris, chez Roulland, en 1700, deux volumes en in-4° (32). C'est un succès réel.

Cette traduction de Flavius Josèphe a été largement diffusée et a connu une longévité supérieure à celle en usage pour ce genre d'écrit. L'objectif que s'était plus ou moins consciemment donné Arnauld d'Andilly a été atteint : d'Andilly est resté longtemps « le traducteur de Josèphe ». Cette traduction emblématique situe Arnauld d'Andilly au sein du groupe des traducteurs de Port-Royal et revêt une certaine importance si on considère, comme Basil Munteano, que « la théologie de Port-Royal doit elle-même dépendre dans une certaine mesure – encore à déterminer – de l'interprétation, du tour même que ces textes essentiels présentent dans leur version française » (33). Dans le cas d'Arnauld d'Andilly ce tour est façonné par une double exigence : souci du respect du texte originel, de la fidélité de la traduction et nécessité de plaire au monde, de se soumettre aux normes stylistiques du temps. On retrouve là toute l'ambivalence de Port-Royal dans le contexte social de l'époque.

NOTES

(1) Besoigne Jérôme, *Histoire pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Paris, 1752, t. IV, p. 95-97. Voir aussi Arnauld d'Andilly, Robert, *Mémoires*, Paris, 1857, éd. Michaud et Poujoulat, t. XXIII, p. 470.

(2) Montherlant Henry (de), *Port-Royal*, Paris, éd. Gallimard, 1954.

(3) À l'édition des *Mémoires* citée à la note 1, on peut ajouter celle de Petitot, *Collection de Mémoires*, Paris, 1824, t. 33-34.

(4) Saint Jean Climaque, *Des degrez pour monter au Ciel*, trad. d'Arnauld d'Andilly, Paris, Le Petit, 1652. Préface.

(5) Arnauld d'Andilly, Robert, Avertissement à sa traduction de *La Guerre des Juifs*, Paris, Le Petit, 1668.

(6) Arnauld d'Andilly, Robert, *Stances sur diverses vérités chrestiennes*, Paris, 1642 (stances CXCI et CCXI).

(7) Stance CXCI.

(8) *Ibid.*

(9) Stance CCXI.

- (10) Ferreyrolles Gérard, « L'influence de la conception augustinienne de l'histoire au XVII^e siècle », *Le Siècle de saint Augustin, XVII^e siècle*, 135 (n^o spécial : *Le Siècle de saint Augustin*), 1982, p. 216.
- (11) Stance CCXI, *op. cit.*
- (12) Arnauld d'Andilly Robert, Avertissement à sa traduction de *La Guerre des Juifs*.
- (13) Arnauld d'Andilly Robert, Lettre à Chapelain, du 31 août 1654, sur la *Pucelle*, éd. de Barthélémy, *Le Bibliophile français*, août 1869.
- (14) *Évangile* de Matthieu, 13, 1-2.
- (15) Arnauld d'Andilly Robert, Préface à sa traduction de *L'Histoire des Juifs*, sous le titre *Antiquitez judaïques*, Paris, 1672.
- (16) Feldman L.H., *Josephus and Modern Scholarship*, Berlin, New York, 1937-80, et Burkle Peter, *Popularity of ancient historians*, in *History and Theory*, V, 1966, p. 132-52. Hadas-Label Mireille, *Flavius Josephe, le Juif de Rome*, Paris, Fayard, 1989, spécialement le chapitre X : « Destinée posthume ».
- (17) Engel C.E., « Valentin Conrart et Port-Royal », *BSHPF*, LXXXVI, 1936, Lettre de Conrart à Turretini du 7 avril 1668.
- (18) Chapelain Jean, *Lettres*, éd. Tamizey de Laroque, Paris, 1868, t. II, p. 583 (Lettres CCCLIV et CCCLXV).
- (19) Delavauld Louis, *Le Marquis de Pomponne*, Paris, 1911. Appendice, p. 41. Sur la question de l'illustration de l'édition, voir : Selbach, Vanessa, *L'Iconographie des Bibles illustrées au XVII^e siècle*, Thèses de l'École de Chartres 1996.
- (20) Arnauld d'Andilly Robert, *Relation de mon voyage à Versailles [...]*, Bibliothèque de l'Arsenal, ms 6626, f^o 64 et sq.
- (21) Sévigné (Madame de), *Correspondance*, Paris, éd. R. Duchêne, Paris, 1972-78, t. II (Lettres des 3 et 6 novembre 1675).
- (22) Bayle Pierre, *Dictionnaire, historique et critique*, Kolbeslam, 1696, 1702, art. Arnauld.
- (23) Lesaulnier Jean, *Port-Royal insolite*, Paris, Klincksieck, 1992, p. 11.
- (24) *Ibid.*, p. 18.
- (25) *Ibid.*, p. 242.
- (26) Moreri Louis, *le Grand Dictionnaire historique*, Paris, 1759, art. Arnauld.
- (27) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. M. Leroy, Paris, 1953, t. 1, p. 729.
- (28) Zuber Roger, « Arnauld d'Andilly correcteur de Guez de Balzac et de Perrot d'Ablancourt », *Séminario internazionale di studi : theorie e pratiche della traduzione nell' ambito del movimento port-royaliste*, Napoli, 3 febbraio 1995 (à paraître).
- (29) Arnauld d'Andilly Robert, *Remarques sur la traduction française*, Bibliothèque de l'Arsenal, ms 6041, f^o 30 à 33.
- (30) Lafond Jean, *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu*, Paris, Vrin, 1984.
- (31) Flavius Josephe, *La Guerre des Juifs*, trad. Robert Arnauld d'Andilly, Paris, 1672, t. V, livre 6^e, p. 197.
- (32) Moreri Louis, *op. cit.*, art. Arnauld.
- (33) Munteano Basil, « Port-Royal et la stylistique de la traduction », *C.A.I.E.F.*, 1956, p. 150.